



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 27 juin 2007

Le premier prix régional « Économie sociale, développement durable et innovation » de la Fondation MACIF a été décerné à City Rou'l'.

Laval, le 14 juin, Thierry Prieur, vice-président du groupe MACIF procédait à la remise des prix en présence du jury de la Fondation MACIF.

L'entreprise de car sharing City Rou'l' s'est vu remettre le premier prix régional « Economie sociale, développement durable » dans la catégorie « **Structure en développement** ».

En récompensant City Rou'l', la Fondation MACIF a souhaité mettre en lumière une coopérative de consommateurs créée il y a bientôt 2 ans qui apporte une alternative en matière de protection de l'environnement tout en développant un dispositif original d'insertion sociale.

- City Rou'l' : une solution pour décongestionner le centre-ville

Apparu en France dans les années 90, le concept de « voitures en libre-service » (car sharing ou auto partage) semble faire des émules.

Initié en Bretagne, et plus particulièrement à Rennes en 2002, ce concept s'appuie sur la capacité de chacun à modifier son comportement face à la voiture et milite notamment pour une utilisation différente, raisonnée et citoyenne de la voiture et de l'espace public.

(Réduction du budget voiture auprès de ménages, diminution des rejets de dioxyde de carbone - CO2 - (principal gaz à effet de serre) et de la pollution atmosphérique et du coût que celle-ci représente sur la santé, sans compter le bruit, la congestion de la circulation et du stationnement...)

Le car sharing est donc une alternative souhaitable dont le principe est simple. Les clients abonnés disposent de véhicules 24^h/24, 7 jours sur 7, pour une utilisation allant d'une heure à plusieurs jours.

La réservation du véhicule se fait par téléphone ou via le site Internet : www.cityroul.com

Les véhicules sont stationnés aux parkings publics de Rennes (Hoche et Colombier, très prochainement Quai Laménais, Poterie etc...).

Outre de nombreux avantages pour l'utilisateur, la ville et l'environnement, (une voiture City Rou'l' remplace en moyenne dix voitures en propriété), le car sharing complète les modes de transports alternatifs : transports publics, vélo... et s'inscrit dans une démarche de développement durable.

- City Rou'l' une entreprise qui œuvre en faveur de l'insertion et de l'emploi

Ce prix récompense également les valeurs « humaines et solidaires » qui font partie des fondements de cette société coopérative. Ces valeurs s'illustrent à travers des actions concrètes telles que :

- La mise en place du dispositif « **Une voiture pour l'emploi** ». Ainsi City Rou'l' vient en aide aux personnes qui ne disposent pas de véhicule pour se rendre sur leur lieu de travail.
- City Rou'l' s'engage également à ce que 50% de son effectif soit composé à terme de collaborateurs en situation de réinsertion.

- City Roul' une coopérative à la pointe de la technologie

Le critère de l'innovation technologique a également joué en faveur de ce prix.

City Roul' a développé avec ses partenaires techniques Kerlink* et 6TM-Rennes*, des solutions technologiques innovantes dans la gestion de la mobilité.

En effet tous les véhicules de la flotte sont équipés d'un système de gestion et de réservation des véhicules à distance (System Kerlink/6TM) ce qui permet notamment :

- Des accès sécurisés, gérés à distance.
- Des réservations en temps réel par téléphone ou Internet à partir d'un central téléphonique qui fonctionne 24h sur 24, 7 jours sur 7.
- Un suivi de l'utilisation des véhicules sans intervention humaine.

A l'intérieur de la voiture, un boîtier électronique (ordinateur de bord) enregistre les informations relatives au trajet : kilomètres effectués et durée d'utilisation du véhicule. L'ensemble de ces données sont transmises au centre de gestion de la flotte.

Chaque mois, le client reçoit une facture récapitulant l'ensemble de ses locations.

Les coûts liés à l'achat, l'usage, l'assurance et l'entretien sont partagés entre plusieurs conducteurs.

Economique, cette formule consiste à ne payer que ce qu'on utilise.

Pour plus d'information : www.6tm.com et www.kerlink.com

Pour information :

La flotte City Roul' se compose actuellement de 11 véhicules répartis sur 2 parkings publics : Colombier et Hoche. Ouverture prochaine de 2 stations quai Laménais et La Poterie.

D'ici 2008, l'entreprise compte augmenter son parc et passer à une trentaine de voitures (Renault Twingo, Clio, Mégane) et ouvrir une dizaine de stations à Rennes et sa périphérie au sein des parkings des Lices, Kennedy, Halles Centrales, de Gaulle, Beauregard Préfecture, sur les parcs relais du Métro et de la SNCF et sur les parkings des entreprises ou des administrations (Ville, Conseil Régional...).

Une station en franchise à Paris/Montparnasse est en cours d'étude.

L'entreprise compte à ce jour 150 d'utilisateurs et 12 entreprises.

Contact :

Didier HOUAL

Mobile : 06 72 01 96 23

E-mail : d.houal@cdd.coop

Site Internet : <http://www.cityroul.com/>

Annexe Les partenaires de City RouI'



La Région Bretagne souhaite accompagner le développement de l'entreprise.



La Ville de Rennes est partenaire depuis 1 an. Elle souhaite développer le concept d'auto-partage en ville. En collaboration avec les Missions Locales, elle participe au programme "une voiture pour l'emploi".



Le Conseil Général d'Ille et Vilaine est un partenaire récent. Il soutient le développement du concept sur le département notamment au travers du programme "une voiture pour l'emploi".



Pays de Rennes Emplois Solidaires apporte un soutien au niveau du volet social du projet.



Le réseau STAR a réalisé, il y a un an, conjointement avec City RouI' une opération. Le partenariat est en cours de consolidation.



L'ADEME : L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie est partenaire dès le démarrage du projet. Projet qui s'inscrit dans une logique de Développement durable.



Le Réseau FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire) propose une gamme de services destinés à améliorer la vie quotidienne des intérimaires. Dans ce cadre, le FASTT met en place, à Rennes, des voitures partagées pour les agences d'intérim.



Renault s'implique depuis 3 ans dans le projet en proposant une gamme de véhicules à des conditions particulières.



La Banque Populaire de L'Ouest, le partenaire financier de l'entreprise.

Annexe
Fiche d'identité de City Roul'

Raison sociale : Bretagne Auto Partage
Marque commerciale : City Roul'
Adresse siège social : 2, rue Poullain du Parc – 35000 Rennes
Tél. et Fax : 02 23 210 747
e-mail : info@cityroul.com
Site Internet : www.cityroul.com

Forme juridique : coopérative de consommateurs
N° SIRET : 492 033 659 RCS Rennes
Nature de l'activité et code APE : location de voitures/711A
Date de création : 22 septembre 2006

Porteur du projet : Pascal Roux

Agence conseil en marketing/commercial/communication : La compagnie du Développement - Tél. : 02 99 27 00 17